



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2026-2027 : Une année universitaire ambitieuse

LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE,
TERRITOIRE DE CONCERTATION ET D'INNOVATION

SUMMARY

ÉDITOS	5
--------	---

CHIFFRES CLÉS	7
---------------	---

01	ACCOMPAGNER LES PROJETS STRATÉGIQUES DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN PROXIMITÉ	8
----	--	---

LE DOSSIER

Les COMP à 100%, 11 établissements d'enseignement supérieur d'Occitanie entrent dans une nouvelle ère

FOCUS

Une dynamique de contractualisation en plein déploiement

L'ACTUALITÉ

Un lien renforcé avec les partenaires institutionnels socio-économiques

02	DÉVELOPPER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS UN TERRITOIRE DE POINTE	10
----	--	----

LE DOSSIER

Structuration et accélération de la dynamique de valorisation de la recherche

FOCUS

La fiscalité de l'innovation, un dispositif solide et de nouvelles perspectives pour accompagner la recherche et l'innovation des entreprises d'Occitanie

L'ACTUALITÉ

Un réseau de référents dédié à la sécurité économique dans tous les établissements de l'enseignement supérieur de la région académique

03	ÉLABORER DES POLITIQUES DE SITES AMBITIEUSES : DE L'EXPÉRIMENTATION À LA PÉRENNISATION	12
----	--	----

LE DOSSIER

Établissements publics expérimentaux : vers le statut pérenne de « Grand établissement »

FOCUS

Renouvellement des campus connectés de la région académique Occitanie

L'ACTUALITÉ

Deux nouvelles formations pour la rentrée 2026 : Béziers et Montauban renforcent leur offre d'enseignement supérieur

04	S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ET DE LA QUALITÉ DE VIE ÉTUDIANTE	14
----	---	----

LE DOSSIER

Les Dialogues Territoriaux de la Vie Étudiante : une démarche de proximité au service des étudiants de la région académique Occitanie

FOCUS

Le repas à 1 € se généralise dans les Crous d'Occitanie

L'ACTUALITÉ

La région académique Occitanie engagée au service du logement étudiant en France

Software

Le choix de la concertation

À l'heure où 278 000 étudiants d'Occitanie franchissent les portes de leurs universités et écoles, je suis heureuse de vous donner à voir ce qui, dans notre région académique, caractérise nos atouts et notre identité : la concertation, l'ambition et l'innovation.

Dans ce territoire d'une grande diversité, où des métropoles dynamiques côtoient des territoires ruraux, la concertation conduit, partout, notre action. Avec les présidents d'université dans le cadre des Contrats d'Objectifs de Moyens et de Performance à 100%, dans les Villes Universitaires d'équilibres, avec nos partenaires industriels, nous travaillons dans un esprit d'écoute et de dialogue. Ensemble, nous permettons de nourrir et de renforcer la dynamique des territoires grâce au déploiement d'une offre de formation ambitieuse, articulée sur les forces et les attentes propres à tous les écosystèmes.

Au-delà de sa richesse et de la force de son apport, cette dynamique de concertation est profondément innovante. Rappelons-le : l'innovation est au cœur de l'identité de la région académique Occitanie, que ce soit à travers la recherche menée dans les différents territoires sur des thématiques de pointe ou à travers les actions en faveur de la vie étudiante. En poursuivant la dynamique des Dialogues Territoriaux de la Vie Etudiante initiée depuis 2022, nous permettons en effet aux innovations d'émerger dans et pour les territoires. Mobilité, logement, repas à 1€ : les initiatives sont multiples au service du bien-être et de la réussite des étudiants.

Car le fil conducteur de notre engagement et de notre action est bel et bien de permettre à nos étudiants de s'épanouir et de réussir dans leur parcours d'étude. Pour cela, nous menons des politiques de sites ambitieuses, à même de contribuer au rayonnement de nos laboratoires et de nos universités, en lien très étroit avec tous nos partenaires au premier rang desquels se trouvent les collectivités territoriales.

Dans ce dossier de rentrée, vous plongerez donc au cœur de ce triptyque qui définit la région académique Occitanie : concertation, innovation, ambition. Plus que des pages, vous parcourrez des territoires où se réalisent les possibles et se concrétisent les futurs.

Bonne rentrée universitaire à toutes et à tous.

Carole DRUCKER-GODARD

Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités



L'innovation comme levier d'action

La rentrée universitaire 2026 s'inscrit dans une dynamique continue concernant l'enseignement supérieur et la recherche en Occitanie.

Forte de ses 278 000 étudiants, notre région académique confirme sa place de troisième région académique de France, portée par un écosystème universitaire riche, diversifié et profondément ancré dans les territoires.

Cette vitalité repose sur l'engagement quotidien des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche, des équipes pédagogiques et de l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour le rayonnement de la science et de la réussite des étudiants.

Le rayonnement scientifique repose sur le développement de secteurs variés, de l'aéronautique à l'agriculture, à la santé ou aux environnements naturels et humains. La réussite étudiante passe par un accompagnement vers l'insertion professionnelle, par la lutte contre toutes les formes de précarité, par la préservation de l'égalité des chances, par l'attractivité de nos formations et de nos territoires.

De plus, en lien avec les CROUS, une attention particulière est portée aux conditions de vie étudiante, car la réussite académique ne peut être dissociée de l'accompagnement social, de l'accès au logement, à la restauration, à la santé, à la culture et à la vie de campus.

Pour la nouvelle rentrée universitaire, l'État réaffirme son engagement aux côtés des établissements et de leurs acteurs. La généralisation du repas à 1€ en est l'un des exemples les plus éloquents. Notre responsabilité commune est de permettre à chaque étudiant de trouver sa place et de donner sens à son parcours d'étude et de vie.

Je souhaite à toutes les étudiantes et tous les étudiants, aux personnels des établissements et à l'ensemble des acteurs de notre communauté universitaire une excellente rentrée 2026, placée sous le signe de la réussite et de l'engagement.

Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME

Rectrice Déléguée pour l'Enseignement Supérieur,
la Recherche et l'Innovation



CHIFFRES-CLÉS

DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE



DONT

11 Universités

dont

5 Établissements Publics Expérimentaux

1 Grand établissement

1 COMUE

1 Institut national universitaire

9 Écoles d'ingénieurs

6 Écoles d'art et d'architecture

7 Autres établissements d'enseignement supérieur dont certains relevant d'autres ministères

5 Établissements d'enseignement supérieur privés reconnus d'intérêt général (EESPIG)

278 000 étudiants

125 000 dans l'académie de **Montpellier**

153 000 dans l'académie de **Toulouse**

DONT

7 400 doctorants

34 000 chercheurs,
dont 15 000 dans la recherche publique

2 pôles universitaires importants

Montpellier et Toulouse

19 villes universitaires d'équilibre

14 campus connectés

16 organismes nationaux de recherche

2 CROUS (Montpellier-Occitanie
et Toulouse-Occitanie)

16 campus des métiers et des qualifications :

• 8 dans l'académie de Montpellier,
dont 4 d'excellence

• 8 dans l'académie de Toulouse,
dont 4 d'excellence

1^{re} région de France

en matière d'effort de R&D
(3,7 % du PIB consacrés à la recherche
et au développement) et seule région
française dans le top 20 européen

ACCOMPAGNER LES PROJETS STRATÉGIQUES DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN PROXIMITÉ

Les COMP à 100%, 11 établissements d'enseignement supérieur d'Occitanie entrent dans une nouvelle ère

Après une **expérimentation menée en 2025** dans deux régions académiques (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle Aquitaine), le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE) généralise les contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), qui remplacent les contrats pluriannuels d'établissement. En Occitanie, 11 établissements vont **conclure leur COMP avec le Rectorat de région académique**.

Le contrat s'articule autour de 3 axes stratégiques — formation et vie étudiante, recherche et innovation, pilotage stratégique et opérationnel — et d'un axe transversal dédié aux transitions écologique, sociétale et numérique. Huit indicateurs nationaux communs permettront de suivre les engagements.

« On confie aux rectorats de région académique la relation avec l'établissement », résume Benjamin Leperchey, adjoint à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP). Ces contrats « 100 % missions » sont donc désormais entièrement déconcentrés. Cette évolution, qui s'appuie sur **l'accompagnement structurant et ciblé** des recteurs de région académique, articule pilotage stratégique, appui opérationnel et montée en compétences.



Une dynamique de contractualisation en plein déploiement

Portant sur 100 % des missions de l'établissement, les nouveaux COMP marquent une **étape inédite dans la relation État-établissements** : l'objectif est de renforcer leur autonomie tout en adaptant le dispositif aux réalités territoriales, en fédérant davantage d'acteurs locaux.

Concrètement, le dialogue contractuel s'organise **établissement par établissement**, en veillant à ce que l'ensemble de ses missions reste cohérent avec les orientations nationales — tout en intégrant pleinement l'intérêt des territoires.

En 2026, **cinq établissements** ont engagé la réflexion pour une signature attendue début 2027 : l'Université Perpignan Via Domitia (UPVD), l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi (INUC), l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (INSA), l'Université de Montpellier (UM) et l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTOP).

Suivront courant 2027 : l'Université Toulouse Capitole (UTC), l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INP), l'Université de Toulouse (UT), l'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J), ainsi que Nîmes Université (Unîmes) et l'Université Montpellier Paul-Valéry (UMPV).



Un lien renforcé avec les partenaires institutionnels socio-économiques

Le rectorat de région académique proposera dans les tous prochains jours une réunion d'information sur les COMP à 100% aux partenaires institutionnels susceptibles d'être impliqués. Cette réunion sera suivie d'une **rencontre par établissement** où chacun des 5 concernés conviera les partenaires institutionnels et socio-économiques de son choix à participer à l'écriture stratégique de son contrat pour 2026-2030.

DÉVELOPPER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS UN TERRITOIRE DE POINTE

Structuration et accélération de la dynamique de valorisation de la recherche

Lancés dans le cadre de France 2030, les **deux Pôles universitaires d'innovation (PUI)** d'Occitanie — à Montpellier et à Toulouse — poursuivent leur déploiement pour accélérer le transfert des résultats de la recherche vers le monde économique.

Dotés respectivement de 9 M€ et 7,5 M€, ils fédèrent universités, grandes écoles, organismes de recherche, Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT), incubateurs et partenaires institutionnels autour d'un objectif commun : **simplifier les parcours d'innovation et faire de la recherche un levier de développement économique et sociétal.**

À l'est de l'Occitanie, le PUI porté par l'Université de Montpellier structure son action autour de trois priorités territoriales : Nourrir, Soigner, Protéger. En 2025, des conventions stratégiques ont été signées avec 7 pôles de compétitivité pour fluidifier le transfert de technologies, tandis que le **programme « Companies and Campus »** a intensifié les échanges de personnels entre laboratoires et entreprises. Le **Booster d'Innovation Montpellier (BIM)** a quant à lui soutenu 46 projets pour 1,3 M€.

En structurant les liens entre recherche publique et acteurs économiques, PUI et SATT renforcent **l'attractivité scientifique et la souveraineté technologique** de la région académique Occitanie.

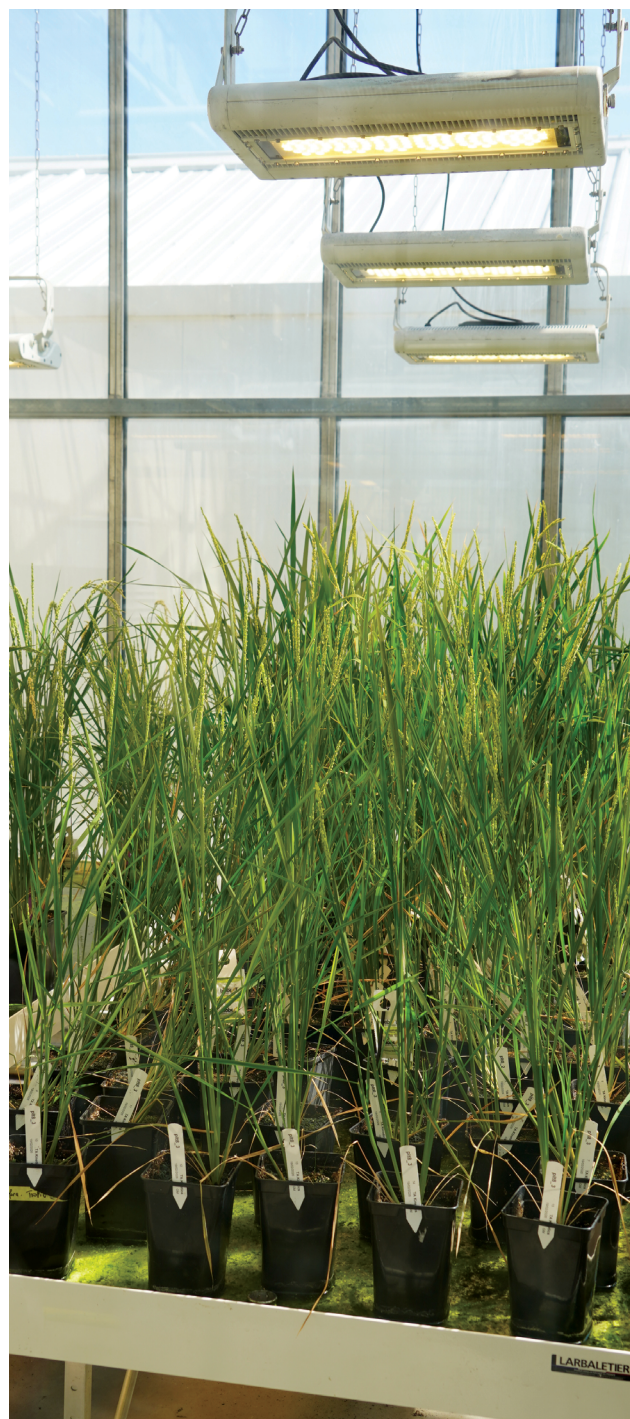
Cette dynamique a été validée en juillet 2026, lorsque l'État a confirmé la poursuite du financement des deux PUI à l'issue de leurs évaluations à mi-parcours.

A l'ouest de l'Occitanie, UT Innovation, porté par l'Université de Toulouse, a élargi son offre de services avec Lab-Connect (accès aux plateformes scientifiques), UT Starter (accompagnement entrepreneurial), le « Lanceur d'Étoiles » (startups deeptech) et Innov'Start(H)er, dédié à l'entrepreneuriat féminin.

Les **deux SATT** confirment par ailleurs leur rôle central :

- **Toulouse Tech Transfer** a enregistré 111 déclarations d'invention, 19 projets de maturation (4,3 M€), 29 brevets, 23 licences et 10 créations de startups.

- **La SATT AxLR**, active en santé, agronomie, environnement, numérique et biotechnologies, a investi 4,1 M€, accompagné 43 projets, soutenu 8 startups, réalisé 6 transferts vers PME/ETI et protégé 47 actifs de propriété intellectuelle.



La fiscalité de l'innovation, un dispositif solide et de nouvelles perspectives pour accompagner la recherche et l'innovation des entreprises d'Occitanie

Région académique à fort potentiel de R&D, l'Occitanie s'appuie sur des **dispositifs fiscaux majeurs** pour soutenir l'innovation des entreprises :

- Le **Crédit d'Impôt Recherche (CIR)** a bénéficié lors du dernier exercice fiscal à près de 1 400 entreprises, représentant 2 milliards d'euros de dépenses de R&D, pour une créance de près de 450 millions d'euros, bénéficiant aussi bien aux TPE/PME qu'aux grands groupes.
- Le **Crédit d'Impôt en faveur de la recherche collaborative (CICO)**, créé en 2022, renforce les synergies entre recherche publique et monde économique.
- Le **statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI)** a quant à lui été accordé à 374 entreprises, preuve du dynamisme des startups régionales.

En 2026, le **nouveau statut de Jeune Entreprise d'Innovation à Impact (JEII)** est entré en vigueur pour soutenir les jeunes PME alliant rupture technologique et utilité sociale ou environnementale. Ce dispositif s'inscrit en cohérence avec les priorités portées par les deux PUI d'Occitanie, qui structurent depuis plusieurs années **l'écosystème régional autour de filières stratégiques** engagées dans les grands défis climatiques et sociaux : énergie, biodiversité, santé, mobilité durable...

Validés scientifiquement par le MESRE, ces dispositifs sont accompagnés localement par la **Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI)** qui est en charge de l'expertise scientifique des dossiers de sécurisation et de contrôle ainsi que de la sensibilisation des entreprises et des startups du territoire.

Un réseau de référents dédié à la sécurité économique dans tous les établissements de l'enseignement supérieur de la région académique

Actrice reconnue de la recherche et de l'innovation, la région académique Occitanie constitue une **cible privilégiée pour les tentatives frauduleuses de captation de savoirs et de savoir-faire**.

Face à ces menaces croissantes, la sécurité économique s'impose comme une priorité de l'État, coordonnée par le préfet de région au sein du Comité Régional de Sécurité Économique (CRSE), qui multiplie les actions de sensibilisation auprès des entreprises.

Pour protéger le Patrimoine Scientifique et Technique de la Nation, le CRSE, sous l'impulsion des deux délégués à l'information stratégique et à la sécurité économique (DISSE) et de la DRARI, a bâti un **réseau de référents « Sécurité Économique »** au sein des écosystèmes d'innovation.

Étendu aux organismes de recherche en 2025, ce dispositif s'ouvre en 2026 à **l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la région académique**.

Sur la période 2026-2027, ce réseau de référents aura pour mission d'intensifier la sensibilisation et l'accompagnement des établissements, au service d'un objectif partagé : **protéger les actifs stratégiques et lutter contre les ingérences**.

ÉLABORER DES POLITIQUES DE SITES AMBITIEUSES : DE L'EXPÉRIMENTATION À LA PÉRENNISATION

Établissements publics expérimentaux : vers le statut pérenne de « Grand établissement »

L'Occitanie compte aujourd'hui **cinq établissements publics expérimentaux (EPE)** : l'Université Toulouse Capitole, l'Université de Montpellier, l'Université de Toulouse, Nîmes Université et l'Université Montpellier Paul Valéry. La COMUE de Toulouse bénéficie elle aussi de ce statut expérimental.

Ce statut désigne des établissements dotés d'une gouvernance interne spécifique, adaptée à leur projet scientifique et pédagogique. **Particularité des EPE** : ils peuvent intégrer des établissements-composantes qui conservent leur personnalité morale tout en contribuant à la vision stratégique de l'ensemble qui les regroupe.

Cette souplesse organisationnelle permet d'expérimenter de nouveaux modes de fonctionnement au service d'un projet collectif, dans le respect des missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ce cadre expérimental a vocation à déboucher sur **un statut pérenne de « grand établissement »**, à l'issue d'une évaluation menée par le Haut comité de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hceres), chargé de vérifier l'atteinte des objectifs fixés.

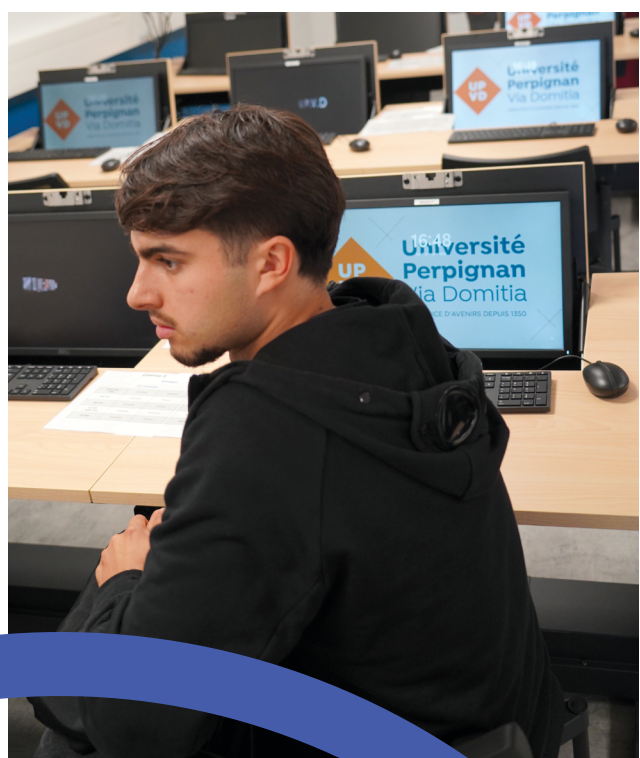
Au-delà de l'innovation institutionnelle, les EPE constituent un véritable **levier scientifique et pédagogique** : ils favorisent la création de nouvelles formations et de nouveaux programmes de recherche, ainsi que la fédération des moyens entre les acteurs de l'enseignement supérieur régional.

Renouvellement des campus connectés de la région académique Occitanie

Depuis 2019, les Campus Connectés permettent à des étudiants éloignés des grandes villes universitaires **de suivre des formations à distance** depuis leur territoire.

À l'occasion de la présentation, en mai 2025, du rapport d'évaluation souhaité par la Banque des Territoires, le dispositif des Campus Connectés a été officiellement **reconduit pour trois ans**. Son pilotage, jusqu'alors assuré par la Caisse des Dépôts, relève désormais du MESRE. Les campus labellisés continueront de bénéficier d'une **subvention publique annuelle de 50 000 euros**.

En Occitanie, les **six campus ouverts en 2019-2020** (Carcassonne, Le Vigan, Foix, Cahors, Saint-Gaudens, Espalion) ont candidaté en 2026 au **renouvellement de leur label**. Les sept autres campus de la région académique, inaugurés en 2021, pourront à leur tour demander leur renouvellement fin 2026.



Deux nouvelles formations pour la rentrée 2026 : Béziers et Montauban renforcent leur offre d'enseignement supérieur

À Béziers, l'Université de Montpellier ouvre, avec le soutien du MESRE, une **formation d'ingénieurs en génie industriel**. Elle s'inscrit dans la dynamique du projet EDEN (écosystème durable et énergies naturelles) portée par le consortium Genvia et vient couronner une **filière construite depuis 2023** autour du baccalauréat professionnel « pilote de ligne de production » au lycée Jean Moulin de Béziers, puis de la licence professionnelle et du Bachelor Universitaire Technologique « robotique et IA » ouvert à l'Institut Universitaire et Technologique de Béziers.

Cette nouvelle formation d'ingénieurs s'appuiera sur le lycée et l'IUT, créant une **continuité inédite de l'infra-bac au bac+5 dans le domaine de l'industrie verte**, avec un focus sur la production d'hydrogène renouvelable.

Cette formation en génie industriel s'inscrit dans la dynamique portée par le rectorat de région académique pour **déployer des formations à fort potentiel d'insertion professionnelle**. Elle permet de soutenir à Béziers la réindustrialisation et le développement de nouvelles compétences dans le domaine de l'industrie verte (avec un focus particulier relatif à la production d'hydrogène obtenu à partir d'énergies renouvelables).

À Montauban, ville élue « la plus sportive de France » avec 20 000 licenciés au sein de 216 associations sportives, s'ouvre un **DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles (AGAPSC)** à la rentrée 2026.

Né d'un partenariat entre la Communauté d'agglomération du Grand Montauban et l'Université de Toulouse, ce **diplôme en deux ans** se déroulera au Centre d'excellence sportive, mis à disposition par la Ville (valorisé 50 000 €/an) et sera dispensé par l'Université de Toulouse. Le Grand Montauban y consacre 30 000 € par an auxquels s'ajoutent une dotation unique de 100 000 € destinée à l'installation.

La création de cette filière répond à la fois à une demande des étudiants et à un besoin identifié par les structures sportives locales, associations comme clubs professionnels. Elle doit permettre **de favoriser les parcours universitaires de proximité**. Jusqu'ici, les étudiants montalbanais désireux de suivre un cursus STAPS devaient se rendre à Toulouse ou Cahors. L'installation de cette filière sur le territoire représente donc une avancée majeure pour l'enseignement supérieur local. **33 étudiants** feront partie de la promotion inaugurale.



Centre d'Excellence Sportive (CES)
Montauban

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ET DE LA QUALITÉ DE VIE ÉTUDIANTE

Les Dialogues Territoriaux de la Vie Étudiante : une démarche de proximité au service des étudiants de la région académique Occitanie

Initiés fin 2022, les Dialogues Territoriaux de la Vie Étudiante (DTVE) traduisent la volonté de la région académique Occitanie d'**ancrer la politique de vie étudiante au plus près des territoires**.

Entre novembre 2022 et juin 2023, 21 DTVE couvrant les 19 villes universitaires et d'enseignement (VUE) ainsi que les deux métropoles de la région académique Occitanie ont été personnellement animés par la rectrice de région académique et le recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI).

Cette première vague a mobilisé près de 500 participants et donné lieu à la rédaction d'un **Schéma territorial de la vie étudiante**, transmis à l'ensemble des partenaires et rassemblant près de **90 actions concrètes à déployer** dans les territoires.

Un nouveau cycle de DTVE a été engagé en 2025 pour **dresser un bilan de la première séquence et dessiner de nouvelles perspectives**. Présidés par la rectrice de région académique ou la rectrice déléguée pour l'ESRI, ils réunissent élus locaux, établissements, CROUS, représentants de la Région Occitanie, représentants étudiants et acteurs de l'action sociale.

À l'issue de ce bilan, **environ 70 % des projets identifiés** lors de la première vague ont été concrétisés : ligne de bus desservant un campus, location de vélos à tarif avantageux, création de relais de vie étudiante, ou encore créneaux de consultation dédiés aux étudiants, entre autres projets.

Au printemps 2026, **quatre nouveaux DTVE se sont tenus à Figeac, Alès, Albi et Montauban**, permettant d'identifier de nouvelles pistes de travail : faciliter l'accès au restaurant universitaire, développer le sport universitaire, renforcer la sécurisation des campus et favoriser l'organisation d'événements inter-établissements.

D'autres rencontres sont d'ores et déjà programmées dès la rentrée 2026, avec l'ambition de **couvrir l'ensemble des villes universitaires et d'enseignement de la région académique** au cours de l'année 2026-2027.



Le repas à 1 € se généralise dans les Crous d'Occitanie

En 2025, les Crous de Montpellier et Toulouse ont servi **3 millions de repas à 1 €**, sur un total de 5,1 millions de repas (1,7 million à Montpellier, 1,3 million à Toulouse). Un dispositif qui change désormais d'échelle : depuis le 4 mai 2026, le repas à 1 € est accessible à tous les étudiants, dans l'ensemble des restaurants Crous, ainsi que dans les cafétérias et restaurants conventionnés du réseau.

Sont concernés les **titulaires d'une carte étudiante ou d'une carte d'étudiant des métiers (apprentis, alternants), les doctorants et les volontaires en service civique**, sur simple présentation d'un compte Izly actif.

Le tarif s'applique aussi au dîner dans les restaurants ouverts le soir, à raison d'un repas à 1 € par service et par étudiant. Face à la **hausse de fréquentation** attendue à la rentrée 2026, les Crous de Toulouse et Montpellier renforcent équipements et personnels pour garantir la qualité du service.

Occitanie : la région académique engagée au service du logement étudiant en France

Avec près de 278 000 étudiants à la rentrée 2025, troisième région française après l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie affiche la **plus forte progression d'effectifs du pays** : +2,9 % en 2024, contre +1,6 % au niveau national, une dynamique portée par les deux académies : Toulouse (+3,5 %) et Montpellier (+2,1 %).

Face à cette croissance, la région se distingue déjà par **une offre de logement Crous supérieure à la moyenne nationale** : 21 438 logements gérés, soit 7,9 % des étudiants logés (contre 5,8 % au national) et 27,2 % des boursiers (contre 24,2 %), dans un parc entièrement neuf, récent ou réhabilité.

Le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027 amplifie cet effort avec plus de **10,4 millions d'euros de subventions dédiées à la construction et à la réhabilitation**, à raison de 4 000 € de l'État et 4 000 € de la Région par logement créé ou rénové.

Conformément à l'objectif national de 15 000 logements par an annoncé par le Gouvernement, l'Occitanie **prévoit la mise en service de 2 867 logements Crous et sociaux entre 2025 et 2027, puis 2 850 supplémentaires entre 2028 et 2030**.

Première région à transmettre son plan d'action régional du logement étudiant, l'Occitanie coordonne désormais État, Région, Crous et bailleurs sociaux sous un comité de pilotage co-présidé par le préfet de région et la rectrice de région académique.

Toulouse : le Crous rapproche ses services des étudiants

Le Crous de Toulouse-Occitanie engage **plus de 40 opérations immobilières** pour la rentrée 2026, entre nouveaux équipements, rénovation du patrimoine et transition écologique.

À **Rodez**, il inaugure le Resto U' et la Cafet' Le Saint-Éloi : près de 1 000 m², 282 places, restauration faite maison dont le repas à 1 €, pour un coût de 4,6 M€ financé par l'État, la Région, le Département de l'Aveyron, Rodez Agglomération et le Crous. Côté patrimoine, à Toulouse, 50 logements sont rénovés à Latécoère, les kitchenettes refaites à Thalès, Jacqueline Auriol et Notre-Dame, et de nouveaux logements créés aux Humanités 2.

Des projets structurants se préparent : 50 logements en plus aux Intégrales et 175 à la résidence Armand Duportal à Toulouse ainsi qu'une résidence de 113 logements à Montauban.



Enfin, le plan de transition écologique se poursuit : cuisines rénovées à Tarbes, bornes de recharge électrique, bardages refaits et travaux énergétiques à la résidence Arsenal de Toulouse.

Montpellier : plus de 560 logements étudiants neufs ou rénovés livrés en 2026

Dans un territoire tendu, le Crous gère **10 795 logements à Montpellier, Nîmes, Perpignan et Mende**. En 2026, **392 logements ont été créés à Montpellier** (Voie Domitienne, Max Mousseron), et la résidence du Parc rouvre avec 169 logements rénovés. D'ici 2030, 339 nouveaux logements seront créés.

Prochainement, le Crous inaugurera 290 logements supplémentaires à la Cité U' Voie Domitienne, livrés entre septembre 2025 et février 2026 pour un investissement de 21,35 M€. Conçus par l'Atelier Nebout, ces studios de 19 m² (414 €/mois charges comprises, 175 € après APL pour les boursiers) s'inscrivent dans un **cadre arboré alliant densité et respect de l'existant**. Bioclimatiques, ils offrent lumière naturelle, confort thermique et équilibre entre intimité et vie collective, une étape clé pour un **campus écoresponsable et inclusif**.



Directrice de la publication
Carole DRUCKER-GODARD
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Région académique Occitanie
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier CEDEX 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Création et réalisation
Michaël MARCHAIS
Service Communication - PAO

Impression
SRD Rectorat de Montpellier



**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*